

énergies renouvelables: Lausanne propose un *green new deal* pour augmenter sa production d'électricité

Durant ces prochaines années, la Ville de Lausanne entend poursuivre une politique énergétique ambitieuse qui impliquera des investissements de plusieurs dizaines de millions de francs.

Ce *green new deal* permettra non seulement d'augmenter la production lausannoise d'électricité à partir d'énergies renouvelables et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, mais profitera également à l'économie locale. Pour atteindre cet objectif, la Municipalité propose, entre autres, de constituer une société qui investira dans divers projets et de prendre en charge certaines installations photovoltaïques qui n'ont pas obtenu de soutien fédéral.

Depuis près de 20 ans, la Ville de Lausanne investit dans de nombreux projets pour développer sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Actuellement, 72,35% de son portefeuille d'approvisionnement électrique proviennent d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, grâce au rapprochement entre EOS et Atel, qui a donné naissance à Alpiq, la Ville a pu bénéficier de ressources exceptionnelles; celles-ci permettent à la Municipalité de proposer un important programme d'investissements énergétiques.

Pour mener à bien une partie de ces projets, elle sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 30 millions de francs pour la création d'une société détenue à 100% par la Ville et qui pourra réaliser des investissements d'au moins 120 à 150 millions de francs. Des projets seront menés dans les domaines de l'éolien, de la biomasse, du solaire photovoltaïque, de la géothermie de moyenne profondeur, et de la petite hydraulique. D'ici 2020, cette société permettra d'augmenter la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables de 100 GWh, soit la consommation annuelle d'environ 30'000 ménages lausannois.

Parallèlement, les services industriels de Lausanne participeront à d'autres grands projets, financés de manière spécifique, tels que l'accroissement de la production de l'aménagement de Lavey (projet "Lavey+"), l'augmentation de la puissance de l'aménagement hydroélectrique d'Hongrin-Léman (Forces Motrices Hongrin-Léman) ou encore la participation à la construction d'un aménagement hydroélectrique sur le Rhône (projet Massongex-Bex Rhône).

Dans son préavis au Conseil communal, la Municipalité propose, en outre, de mettre en place un système communal subsidiaire pour la rétribution à prix coûtant (RPC) de l'énergie d'origine photovoltaïque. Ainsi, des projets n'ayant pas encore obtenu de soutien au niveau fédéral pourront être pris en charge de manière transitoire. Ce système sera financé par le Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables. Le montant maximal demandé est de 700'000 francs par année, y compris le financement d'un poste à 50% pour gérer ce système. Enfin, la Municipalité sollicite également un complément de crédit d'étude pour la participation au projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP) qui vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00.

Le préavis n° 2009-27 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 27 mai 2009

